



Ottawa, le 1^{er} mai 2006

AVIS DES DOUANES 642

Surtaxe imposée sur certains produits des États-Unis

1. L'objet du présent avis est d'informer les importateurs que l'imposition de la surtaxe sur certains produits des États-Unis s'est terminée le 30 avril 2006 (minuit). Cette surtaxe a été mise en vigueur en vertu du décret en conseil DORS/2005-106 (C.P. 2005-615), intitulé *Décret suspendant l'application de concessions sur l'importation de certaines marchandises originaires des États-Unis*, en date du 19 avril 2005.

2. Tel que décrit dans l'Avis des douanes N-613, la surtaxe s'applique sur les importations de porcs sur pied, de poissons d'aquarium, d'huîtres, de certains poissons surgelés et de cigarettes originaires des États-Unis. Les numéros tarifaires des marchandises en cause sont les suivants :

0103.10.00
0103.91.00
0103.92.00
0301.10.00
0303.79.00
0307.10.10
0307.10.20
2402.20.00

3. Les marchandises susmentionnées originaires des États-Unis dont la date de mainlevée est antérieure au 1^{er} mai 2006 seront assujetties à la surtaxe.

4. Les rectificatifs aux déclarations originelles, les demandes de remboursement et les demandes de réexamen ou de nouvelle appréciation doivent s'effectuer selon la

forme et la méthode prescrites en vertu des dispositions pertinentes de la *Loi sur les douanes* et selon les procédures présentées dans les mémorandums suivants :

D5-1-1, *Système des douanes pour le traitement du courrier international*;

D6-2-3, *Remboursement des droits*;

D11-6-1, *Détermination de l'origine, classement tarifaire et appréciation de la valeur en douane des marchandises et leur révision et réexamen*;

D11-6-4, *Dispositions législatives et exigences ayant trait aux documents justificatifs requis pour les formulaires B2, Douanes Canada – Demande de rajustement*;

D17-2-1, *Codage des formules de demande de rajustement*.

Personnes-ressources

12. Pour obtenir des renseignements, veuillez communiquer avec :

John Armstrong
Conseillère principale de programme
Division de la politique tarifaire
Direction des programmes commerciaux
Agence des services frontaliers du Canada
150, rue Isabella, 11^e étage
Ottawa ON K1A 0L8

Téléphone : (613) 954-7010

Télécopieur : (613) 952-4074

Pensez à recycler!



Imprimé au Canada